



Communiqué de presse

Lausanne, le 3 juillet 2023

Un premier pas vers une baisse de la fiscalité

Le Conseil d'Etat a annoncé aujourd'hui quelques modifications en matière fiscale qui sont un premier pas pour une fiscalité allégée. L'Alliance vaudoise salue la volonté du Conseil d'Etat de mettre en œuvre son programme après une année de législature. Néanmoins, elle attend avec intérêt les autres éléments qui seront proposés à l'automne, notamment le contre-projet à l'initiative des milieux économiques visant à une baisse de 12 % de la fiscalité des personnes physiques ainsi que des efforts supplémentaires substantiels pour baisser les impôts.

Le Conseil d'Etat a annoncé aujourd'hui qu'il proposera une baisse linéaire de 2,5 % de l'imposition sur le revenu des personnes physiques pour l'année 2024. Bien que cette proposition n'aille pas aussi loin que la motion UDC-PLR déposée par les députés Jobin et Gross qui demandait une baisse de 5 points d'impôts, l'Alliance vaudoise peut admettre une stratégie prudente du Conseil d'Etat, à la condition que ce premier pas de 2.5% soit suivi de prochains pas significatifs pour les contribuables vaudois dès 2025 et les années suivantes.

Une baisse de la fiscalité des personnes physiques est essentielle pour que les ménages de la classe moyenne, qui ne touchent aucun subside ou aide, puissent retrouver une part de leur pouvoir d'achat. Rappelons ici que les contribuables modestes, de même que les ménages de la classe moyenne inférieure, ont de nombreuses aides durant cette période d'inflation, notamment une adaptation des subsides à une hausse des primes d'assurance maladie.

L'Alliance vaudoise considère toutefois que des efforts supplémentaires pour une baisse de la fiscalité des personnes physiques devront continuer à être faits durant cette législature. L'annonce d'une feuille de route fiscale, répondant notamment à l'initiative des milieux économiques pour une baisse de la fiscalité, durant le courant de l'automne est donc à saluer : l'Alliance vaudoise sera particulièrement attentive à ce que le Conseil d'Etat propose des mesures permettant de retrouver une fiscalité plus modérée pour les personnes physiques.

S'agissant des mesures touchant la fiscalité des personnes morales, si l'Alliance vaudoise comprend la nécessité de proposer des mesures afin que l'impact de la réforme de l'OCDE soit favorable au canton, il apparaît que ce ne sont que des hausses pour les entreprises. Là aussi, l'Alliance vaudoise attend que les propositions qui seront faites cet automne puissent compenser cette hausse pour les entreprises avec des mesures visant à l'attractivité de la place économique vaudoise.

Contacts

Marc-Olivier Buffat, président de l'Alliance vaudoise, 079 252 78 20

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Kevin Grangier, président de l'UDC du canton de Vaud, 079 432 37 64

Emilio Lado, président Le Centre Vaud, 079 472 26 27